Conseil de
l'Union européenne

Bruxelles, le 3 février 2020
(OR. en)

5439/20

CES 5

NOTE POINT "I/A"

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	Comité des représentants permanents/Conseil
Objet:	Projet de décision du Conseil portant nomination d'un membre du Comité économique et social européen, proposé par la République française - Adoption

1. Par lettre datée du 22 mai 2019, le président du Comité économique et social européen a informé le Conseil de la démission de M. Christophe HILLAIRET, membre du Comité[1].

2. Par lettre datée du 9 décembre 2019, le gouvernement français a proposé la nomination de M. Maximin CHARPENTIER, *membre du bureau de l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture*, en tant que membre du Comité[2].

[1] 10568/19.
[2] 14999/19.

3. En vertu de l'article 302 du TFUE, le Conseil nomme les membres du Comité après consultation de la Commission.

4. La Commission a été consultée sur cette nomination le 16 décembre 2019 et a rendu un avis favorable le 29 janvier 2020.

5. Le Comité des représentants permanents est par conséquent invité à suggérer au Conseil d'adopter, en point "A" de l'ordre du jour d'une prochaine session, la décision figurant dans le document 5438/20.

6. Cette décision sera publiée au Journal officiel de l'Union européenne, conformément à l'article 297, paragraphe 2, deuxième alinéa, du TFUE.